

EDITO



On qualifie souvent les jeunes comme étant «l'avenir du territoire», ceux qui seront à l'origine de son évolution, des mutations et des changements profonds que ce dernier pourrait être amené à connaître.

Une représentation de la jeunesse que je ne partage que partiellement, car celle-ci est, à mon sens, avant tout notre présent.

Sa responsabilité au sein de la société dans laquelle elle évolue a bel et bien une dimension actuelle.

C'est aujourd'hui que nos jeunes ont un rôle majeur à jouer, aujourd'hui, avant demain !

Seulement, à tout dessein, la connaissance et la bonne perception des enjeux qui y sont associés sont indispensables.

S'ils doivent eux aussi agir sur la société, les jeunes doivent pouvoir la comprendre, l'appréhender, en saisissant les grands défis.

Guidée par une parfaite conscience de l'importance que représente une jeunesse connectée aux réalités de notre territoire, au fonctionnement de ses institutions et qui comprend et cultive la notion de citoyenneté, la Collectivité s'engage pour elle en créant l'Assemblée Territoriale des Jeunes (ATJEG).

Il s'agit là d'un dispositif dédié aux jeunes de 12 à 25 ans, issus des cinq grands territoires de la Guyane (Littoral, Ouest, Est, Savanes et Intérieur) et de différents niveaux et

parcours de formation (collèges, lycées, Centres de formations des Apprentis de Guyane, Mission Locale, Pôle Universitaire de Guyane, de la Chambre d'agriculture, de la Chambre Agricole, Jeune Chambre Internationale, OPRF).

Un outil qui se veut être un espace de dialogues, de rencontres, d'expression, où les actions menées par la collectivité dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues seront expliquées et débattues.

Mes conseillers et moi souhaitons que ce nouveau dispositif soit un succès et par succès nous entendons : parvenir à intéresser les jeunes à la chose publique, à ses enjeux à ses défis.

Nous souhaitons que les échanges soient constructifs, éclairés et remplis de promesses. Celles d'animer les passions ou de susciter, qui sait, des vocations, des engagements.

Rodolphe ALEXANDRE

Président de la Collectivité Territoriale de Guyane

L'A.T.J.E.G, ASSEMBLEE TERRITORIALE DES JEUNES DE GUYANE

La collectivité s'engage dans une démocratie participative en direction des jeunes avec la mise en place d'un outil qui servira d'espace de dialogue, de rencontres, d'expressions, permettant ainsi à tous les jeunes de formuler des idées, des propositions d'actions sur des thématiques mais aussi de porter un avis sur les décisions en lien avec les compétences de la Collectivité.

C'EST QUOI ?

C'est un dispositif dédié aux jeunes de 12 à 25 ans, issus des cinq grands territoires de la Guyane et de diverses formations (collèges, lycées, Centres de formations des Apprentis de Guyane, Mission Locale, Pôle Universitaire de Guyane, de la Chambre d'agriculture, de la Chambre Agricole, Jeune Chambre Internationale, l'Opérateur Public Régional de Formation (OPRF).



POURQUOI FAIRE ?

- Participer aux réflexions sur les sujets de société, donner son avis.
- Faciliter la création de projets jeunesse, élaborer par des jeunes et pour des jeunes.
- Permettre aux jeunes de disposer d'un lieu, d'un espace à vocation citoyenne.

COMMENT ?

Le jeune qui souhaite faire partie de cette instance représentative des jeunes citoyens, se rapproche de son établissement d'appartenance. La durée du mandat est fixée à (3) ans, à compter du jour de leur élection. Le jeune conseiller territorial est rééligible une fois au maximum. Les candidatures sont réparties sous forme de binômes au sein des commissions thématiques encadrées par une équipe administrative et d'élus.

Les commissions thématiques définies par les jeunes pour la mise en œuvre des différentes actions seront composées de Présidents, de Vice-Présidents et de Rapporteurs. Les Présidents siégeront en fonction de leurs intérêts, leurs motivations en lien avec les activités de l'A.T.J.E.G.

AVEC QUI ?

L'A.T.J.E.G travaille en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la société : Les jeunes de Guyane, le secteur associatif, les acteurs de jeunesse, partenaires institutionnels, les collectivités locales, etc.

QUELS OBJECTIFS ?

- Intéresser, motiver et investir les jeunes générations à la vie publique, sur des projets qui les concernent,
- Aider les jeunes à prendre conscience des responsabilités locales,
- Proposer et être à l'initiative des projets de développements collectifs sur l'ensemble du territoire,
- Favoriser l'information et l'expression des jeunes guyanais sur des questions sociétales en lien avec leur environnement...
- Associer les jeunes à la vie économique, sociale,

SOUTIEN FINANCIER ET LOGISTIQUE

Un budget de fonctionnement et un soutien logistique seront apportés à ce dispositif chaque année selon les orientations de la collectivité.



ASSEMBLÉE TERRITORIALE DES JEUNES DE GUYANE

CONTACTS SERVICE JEUNESSE COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE

Mme Flore.Petchy, chargée de mission du dispositif

Flore.petchy@ctguyane.fr

Tél. : 0594 20 40 47

Mme Carine BRUANT, Cheffe de service Jeunesse

Carine.bruant@ctguyane.fr

Tél. : 0594 27 12 46



Collectivité Territoriale de Guyane
4179 route de Montabo
97300 Cayenne
0594 300 600 - www.ctguyane.fr



LA JEUNESSE GUYANAISE
Sève de l'Espoir et du Savoir